



A deux reprises, Moché invoquera devant D.ieu son incapacité à s'exprimer verbalement : devant le buisson ardent sur le mont Sinaï et dans notre paracha, en terre d'Egypte, durant l'esclavage. Une lecture hâtive du texte pourrait nous amener à penser qu'il s'agit, dans les deux cas, de la même imperfection : comme la croyance populaire le pense, Moché a un défaut d'élocution ! La réalité est bien plus profonde. Non seulement, il n'y a pas de défaut mais nous sommes en présence de la manifestation d'une qualité exceptionnelle.

Reprenons tout d'abord les termes qui définissent cette difficulté à s'exprimer. Devant le buisson, D.ieu demande à Moché d'aller parler aux Enfants d'Israël. Mais Moché invoque le fait qu'il est « Kévad pé ou'hvad lachone » (1), lourd de bouche et lourd de langue. En Egypte, par contre, quand D.ieu lui demande de parler au Pharaon, il invoque la même difficulté mais en d'autres termes : il prétend qu'il est « Aral séfataïm » (2), incirconcis de lèvres, ce que Rachi traduira par l'expression « lèvres fermées... ». Mais avant d'expliquer cette différence, il nous faut comprendre pourquoi, le libérateur éprouve une difficulté à parler. [Lire la suite](#)

{BANNER}

Une place considérable

Chaque élément de la création ne vit que par la force divine qui l'anime mais nous n'avons pas conscience de cette dépendance. Si l'homme percevait le fil de vie qui le fait exister, il serait dans un état de profonde soumission à D.ieu. L'humilité vient en partie de la connaissance de cette réalité : plus l'on sent la présence de D.ieu dans le monde, plus on se soumet à Lui et à Sa volonté. Il est donc clair, à partir de là, que dans ce monde, l'orgueil de l'individu prend une place considérable puisqu'il ne ressent pas l'existence de D.ieu. Ce qui ne sera pas le cas d'un Tsaddik (un Juste parfait) qui ressent en permanence la présence de D.ieu au sein de la création. Il est donc dans un état constant de soumission devant Lui.

Devant l'Infini

Il est possible à présent de comprendre cette difficulté à s'exprimer. De nombreux textes de la tradition juive expliquent que l'homme est défini comme « un être parlant ». Le pouvoir de parler d'une manière intelligible appartient exclusivement à l'homme. Par ce mode d'expression, il révèle sa nature essentielle. On peut donc dire quelque part, que la parole est un outil qui peut conduire l'individu à l'orgueil puisqu'en parlant, il affirme hautement sa distinction par rapport au reste de la création. Ce risque existe dans un cadre naturel mais quand, devant l'homme, se révèle l'Infini par un miracle ou (comme pour Moché) par un message divin, la parole devient impossible. Le Moi s'annule complètement et son expression première (la parole) disparaît. Devant le buisson, la bouche de Moché était lourde et son discours était difficile. Puis au fur et à mesure de la révélation divine, la capacité verbale s'amenuisa progressivement, au point, dans notre paracha, de disparaître totalement : les lèvres se fermèrent. Moché avait alors atteint un degré d'humilité encore plus élevé que celui du buisson. Cette particularité explique aussi la différence de réponse de D.ieu : devant le buisson, Moché a une bouche lourde. Il peut

encore parler mais difficilement. Pour résoudre cette difficulté, D.ieu lui adjoindra son frère Aarone qui traduira ses propos devant les Enfants d'Israël (3). Mais quand il ne peut plus parler devant le Pharaon, il a besoin d'une force exceptionnelle à la mesure de son humilité. D.ieu lui dit alors : Je ferai de toi une divinité devant le Pharaon (4).

Comme le premier libérateur

Ce schéma se retrouve avec la délivrance messianique puisque le prophète Yéchaya (Isaïe) rapporte (5) qu'il en sera de même avec le Machia'h qui avant la délivrance ne pourra pas parler, lui non plus. Parce que comme pour le premier libérateur, le dernier libérateur se distinguera par sa profonde humilité. Car il enseignera la Thora aussi bien aux grands...qu'aux petits. Très prochainement.

Gérard Touaty

Notes

1. Chémoth, chap. 4, v.10
2. Chémoth, chap. 6, v.12
3. Chémoth, chap. 4, v. 14
4. Chémoth, chap. 7, v.1

5. Chap.53